

Pour tout savoir du projet

Situé au large des côtes normandes,
le parc éolien en mer Manche
Normandie permettra d'alimenter
en électricité d'origine renouvelable
1,5 million d'habitants.



Puissance maximale
de **1,05 GW**



47 éoliennes
maximum



+ de 32 km
de distance des côtes



Équivalent de la
consommation
annuelle d'environ
50% de la
population de
Normandie



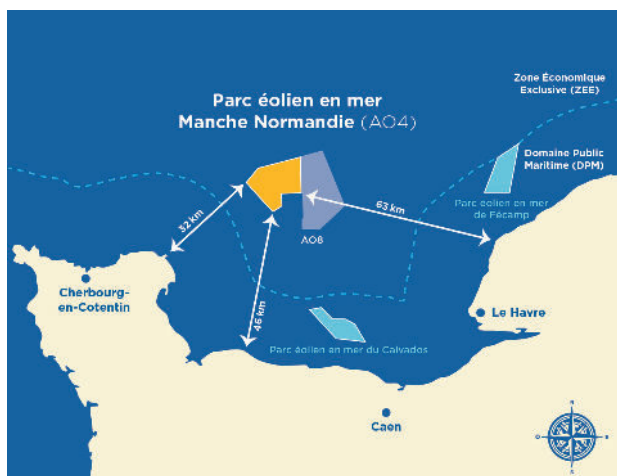
Mise en service
prévisionnelle
en **2032**

Éoliennes en Mer Manche Normandie : un groupement à l'expertise reconnue



La zone d'implantation la plus éloignée des côtes en France

Le projet de parc éolien en mer Manche Normandie, issu du 4^e appel d'offres de l'État (AO4), est porté par le groupement **Éoliennes en Mer Manche Normandie (EMMN)**. Celui-ci est composé d'**EDF power solutions**, filiale du groupe EDF et expert mondial de l'éolien en mer, et de **Maple Power**, coentreprise entre Enbridge Inc. et CPP Investments. EMMN bénéficie d'un **savoir-faire et d'une expérience reconnue** de plus de 15 ans en matière d'éolien en mer.



Définie par l'État à la suite d'un débat public, la **zone choisie pour l'implantation** du parc éolien en mer Manche Normandie, située en Zone Economique Exclusive, bénéficie de **nombreux atouts** :

- Un éloignement important du littoral
- Une compatibilité avec les enjeux environnementaux et humains
- Un milieu physique adapté avec des profondeurs limitées et des vents forts et réguliers
- Une prise en compte des enjeux liés à la sécurité maritime et aérienne
- Un territoire doté d'une filière industrielle et portuaire majeure sur le plan national

Des simulations paysagères pour visualiser l'implantation du projet

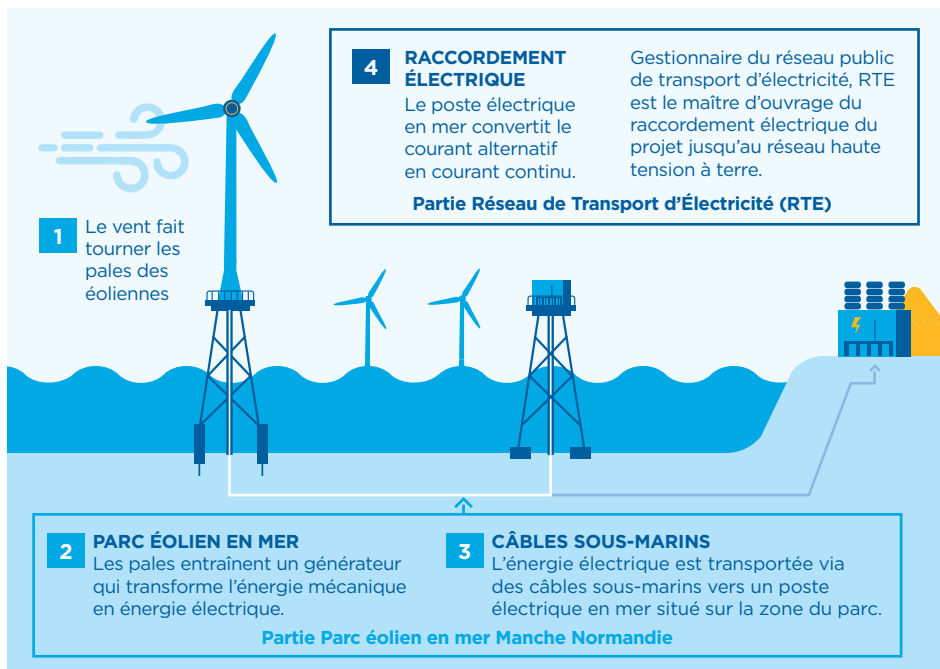
Réalisées par un bureau d'études spécialisé dans le cadre du développement du projet et prochainement mises à jour dans le cadre de l'étude d'impact environnemental, les simulations paysagères permettent de visualiser l'implantation du projet dans son environnement.

Elles sont disponibles sur le site Internet du projet, rubrique « Environnement ».

Fonctionnement d'un parc éolien en mer



© Shutterstock

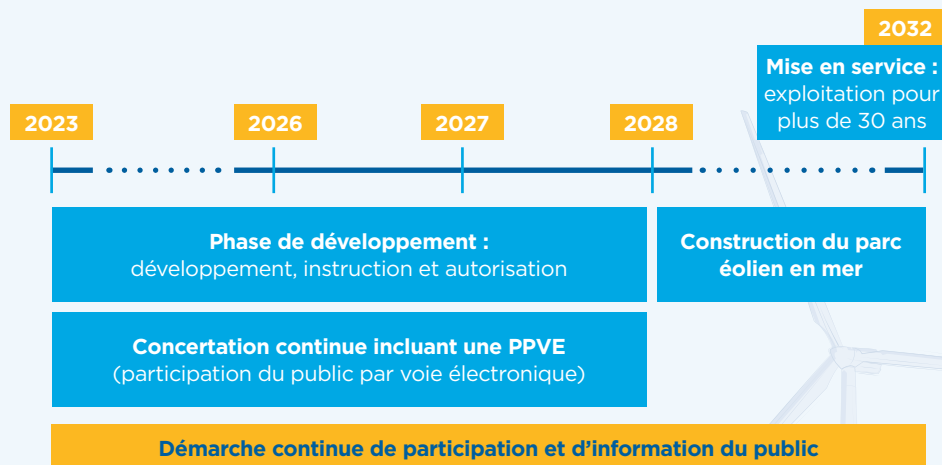


La demande d'autorisation à caractéristiques variables

Le projet bénéficiera d'une autorisation à caractéristiques variables, permettant de retenir **différentes caractéristiques pour le projet**, comme la taille des éoliennes, leur nombre ou encore leur type de fondation, afin de sélectionner les technologies les plus performantes au démarrage de la construction. Ces caractéristiques variables seront toutes étudiées.

zoom sur

Calendrier prévisionnel du projet



La concertation continue post débat public

Placée sous l'égide de la **Commission Nationale du Débat Public depuis 2021**, une concertation continue accompagne le projet de parc éolien en mer Manche Normandie. **Porté par EMMN depuis mars 2023** et se traduisant par différents dispositifs d'information et de participation avec les parties prenantes du territoire, ce dispositif s'articule également avec ceux placés sous l'autorité de l'État : l'Instance de Concertation et de Suivi et ses Groupes de travail thématiques.

Pour maintenir le lien avec le public, EMMN a mis en place une équipe locale à Cherbourg-en-Cotentin ainsi qu'une plateforme participative.



Pour en savoir plus



Site Internet

Parc éolien en mer
Manche Normandie
<https://parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr/>



Plateforme participative

Pour déposer vos
questions et observations
<https://participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr/>

Adresse e-mail

eoliennes-en-mer-manche-normandie@edf-re.fr

zoom sur